



EMPRUNT IMMOBILIER lorsque l'on divorce

Par **CHRISA**, le **18/03/2012** à **16:39**

JE SUIS DIVORCEE ET AVEC MON EX-mari nous avons en commun un appartement mais c'est lui qui l'occupe actuellement mais depuis quelque temps il ne paie plus ces échéances mensuelles, alors la banque me réclame ces échéances. Je n'ai plus à faire le partage judiciaire, car il fallait payer beaucoup pour faire le partage; mais ma situation ne me le permet pas, je ne perçois que l'A.AH, et la banque me met en demeure de régler ces échéances. Aidez-moi s'il vous plaît répondez-moi;

Par **AFTERALL**, le **18/03/2012** à **18:05**

Prenez un avocat (Au besoin demandez à bénéficier de l'aide juridictionnelle) et provoquez un partage judiciaire pour obtenir une vente aux enchères du logement...